

Sarrebourg retrouve un second souffle

by Entreprise & Carrières - mardi, avril 10, 2007

<https://www.correspondances.fr/sodie-sarrebourg-retrouve-un-second-souffle/>

Chargé de revitaliser les bassins d'emploi de Sarrebourg et de Château-Salins, victimes d'avaries économiques, Sodie a dépassé les objectifs initialement prévus en conjuguant les fonds de Vivendi et les aides déployées par des collectivités locales.

Quatre mois avant la fin de sa mission de redynamisation, Sodie peut, d'ores et déjà, se féliciter d'avoir réussi là où d'autres avaient échoué. Mandaté en février 2005 pour une durée de trente mois, le spécialiste du développement économique local était tenu de créer 250 emplois dans les bassins de Sarrebourg et de Château-Salins (Moselle). Conduite par deux consultants basés à Sarrebourg, la mission affiche 265 emplois à temps plein, programmés sur deux ans, dont 72 % sont déjà concrétisés.

Mutualisation des contacts

Des résultats d'autant plus remarquables que le sud mosellan présentait, voilà trois ans, un tableau économique plutôt sombre : la mission de reconversion de 400 des 840 salariés licenciés par Bata, en 2001, avait globalement échoué et le secteur comptait, de surcroît, 400 emplois perdus en l'espace de dix-huit mois suite à des plans sociaux ou à des liquidations. Le conseil général de la Moselle et le conseil régional de Lorraine, tous deux présidés par des élus du sud mosellan, ont joué la carte de la synergie, mutualisant leurs contacts et organisant le financement des projets.

Ruraux et excentrés, les deux bassins d'emploi ont, de plus, bénéficié de la manne de Vivendi, invité, fin 2004, par le ministère de l'Economie, à soutenir l'emploi dans des zones fragilisées en contrepartie d'un accommodement fiscal. Sodie a ainsi disposé d'un fonds privé d'un million d'euros cumulables avec les aides publiques. Spécialiste du développement des PME, Oséo a, de son côté, apporté aux entreprises en création ou en développement des prêts participatifs de développement en quasi fonds propres d'un montant de 2,5 millions d'euros.

La mission a ainsi étudié une centaine de projets pour soutenir 16 extensions et 16 créations d'entreprise, dont trois implantations exogènes. Les entreprises concernées travaillent dans des domaines variés : transformation du bois, géothermie ou tourisme fluvial.

Aides

Étroitement vérifiées et conditionnées à la réalisation effective des projets, les aides sont modulées en fonction du nombre d'emplois créés et des profils retenus. L'embauche de diplômés de niveau bac + 2 et celle de publics prioritaires (chômeurs de longue durée, personnes handicapées, bénéficiaires du RMI...) donnent lieu à des primes supplémentaires d'environ 2 000 euros pour les employeurs. La mission pourrait se voir étendue au-delà du terme, initialement prévu en juillet prochain.